



Plaidoyer à destination des politiques pour une économie régénérative respectueuse des limites planétaires

Focus sur la thématique de l'économie circulaire et du zéro déchet

Portées par un processus collaboratif, **156 entreprises de la transition écologique ont collaboré à la production et/ou soutiennent le plaidoyer 'Pour une économie régénérative respectueuse des limites planétaires'** afin d'aider les politiques à faire face au défi climatique. Ensemble, elles forment la Coalition KAYA.

Le plaidoyer comprend **10 propositions de mesures-phares**, destinées à réduire les consommations d'énergie et de production de GES pour tenir l'objectif de -80% d'émissions directes et indirectes en 2030 par rapport à 2016. **L'une de ces mesures-phare concerne la circularité et le zéro déchet.** Chaque secteur doit être encouragé financièrement dans la solution la moins génératrice de déchet. Il s'agit de favoriser la circularité et l'absence de déchet pour une plus grande résilience de nos économies.

Parmi les priorités :

- Diviser drastiquement la quantité d'objets utilisée sur le territoire national en améliorant leur conception, leur durée de vie, leur réparabilité ; et en se partageant les objets que l'on n'utilise pas plus de 20 fois par an.
- Instaurer une Taxe sur la Valeur Environnementale (TVE) visant à réduire le prix des produits aux impacts les plus faibles et surtaxant les autres produits au prorata de leurs impacts négatifs.
- Faire payer aux entreprises conventionnelles leurs impacts négatifs par une sur-taxation afin de financer les entreprises de la transition qui seront, elles, (ré)compensées pour leurs impacts positifs.
- Créer un pôle de compétitivité sur le recyclage des plastiques.
- Porter progressivement à 30 ans la garantie de tous les objets avec responsabilité étendue des producteurs (mise à disposition de pièces détachées, tutoriels de réparation en open source, conception favorisant la réparabilité ...).
- Passer à l'économie de la fonctionnalité (location de biens durables plutôt que l'achat/vente, réduction de la TVA sur la location, les achats de 2ème main et les produits issus de l'upcycling...).

Il s'agit de faire payer un prix plus juste en quantifiant le coût de la pollution avec une taxe proportionnelle aux dommages environnementaux (CO2, Ressources, biodiversité...).

Vous connaissez des entreprises du secteur qui souhaiteraient appuyer notre démarche, soutenir le plaidoyer et rejoindre la coalition Kaya ? Elles peuvent contacter Marc Lemaire : marc.lemaire@ecores.eu.

SIGNEZ LA [PÉTITION](#) ET RETROUVEZ L'INTEGRALITE DU PLAIDOYER [ICI](#).

Suivez et partagez notre actu sur [Facebook](#) et sur [LinkedIn](#)

[@CoalitionKaya](#) [#Kaya](#) [#EconomieRegenerative](#)